

## Annexe 6.1

### 1. L'agriculture à l'échelle régionale et départementale

*L'ensemble des informations décrites ci-dessous provient du Memento de la statistique agricole (source : Agreste, PACA de Juin 2015) et du recensement agricole de 2010.*

#### **Diminution des exploitations à fort potentiel de production**

Le nombre d'exploitations en 2013, y compris les pâturages collectifs, est de 4 520 dans les Bouches-du-Rhône, soit 21,7 % du total régional. Ces exploitations occupent 151 040 ha de superficie agricole utilisée. Environ 900 d'entre elles ont disparu en dix ans, l'équivalent de une sur six, plus précisément entre 2010 et 2013, le nombre d'exploitations a diminué de 2,7% dans les Bouches-du-Rhône. Cette baisse est donc moins plus marquée qu'au niveau de l'ensemble de la région, où elle est de 2,4%, mais la quasi-totalité des disparitions a concerné des exploitations de potentiel économique important. La superficie agricole utilisée a diminué quant à elle de presque 9 % depuis 2000. Cette diminution, plus forte qu'en France métropolitaine (-3,2%) mais plus faible qu'en région PACA (- 12 %).

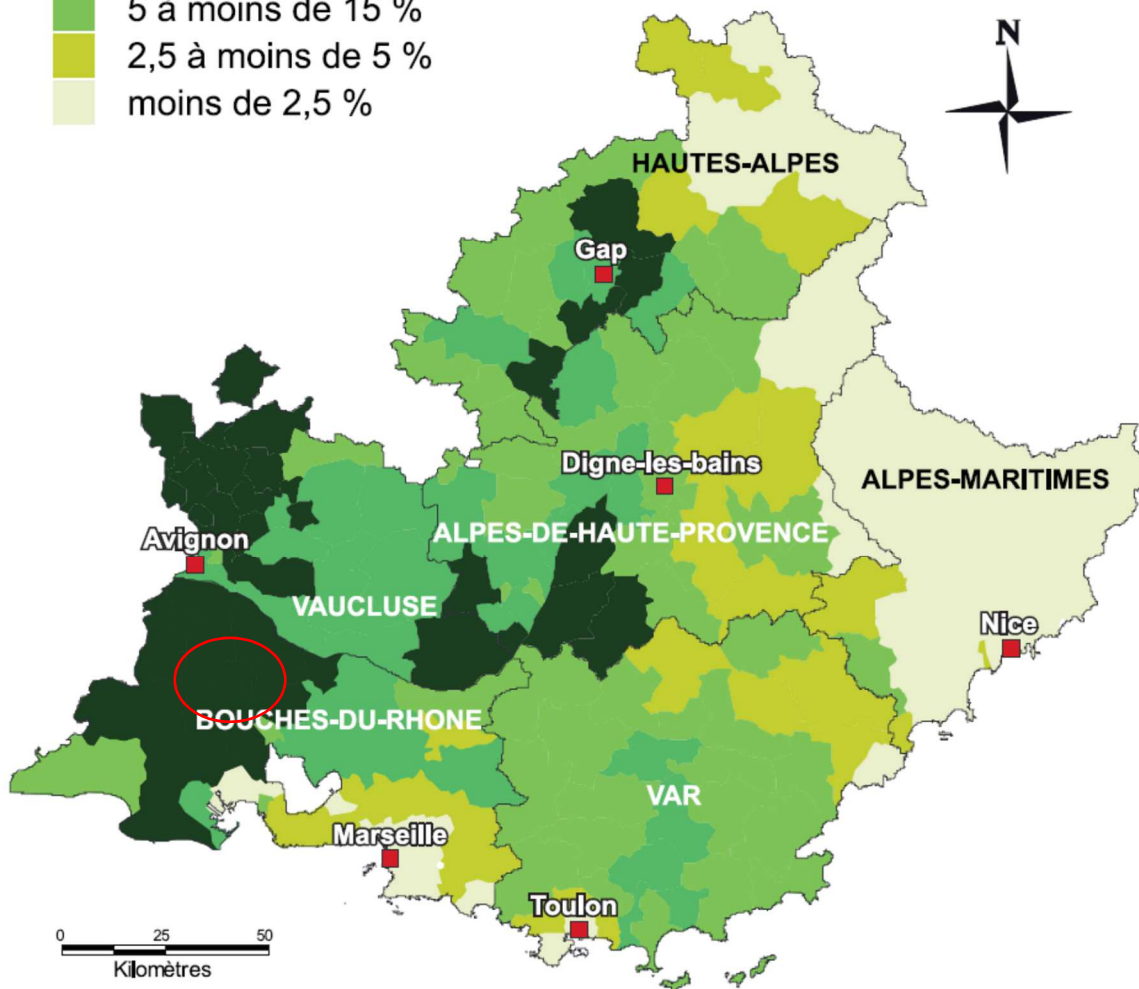
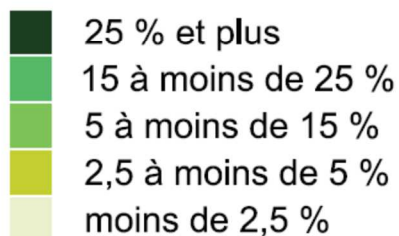
Globalement, la concentration des exploitations se poursuit mais à un rythme moins soutenu que dans le reste de la région. Elle s'accompagne d'une augmentation de la superficie agricole utilisée par exploitation, qui passe de 28 à 30 ha, la moyenne régionale étant de 28 ha par exploitation en 2010.

En 2013, la part des exploitations selon leurs superficies dans les Bouches-du-Rhône sont réparties comme suit :

- 34 % de moins de 2,5ha
- 24,1% de 2,5 à moins de 10 ha
- 27% de 10 à moins de 50ha
- 7,7% de 50 à moins de 100 ha
- 7,1% de 100 ha et plus.

## La superficie agricole utilisée par canton

Part de la SAU productive dans la superficie des cantons  
en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Figure 1: La superficie agricole utilisé par canton/ Source: Agreste

## La dimension économique des exploitations en 2013

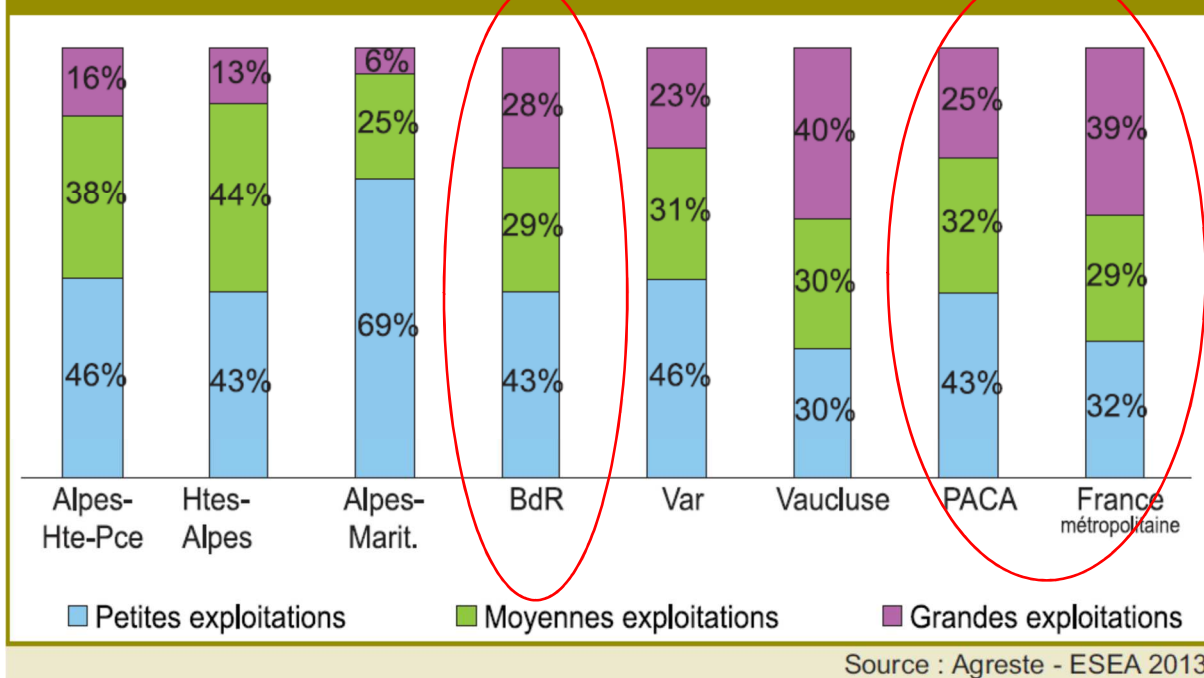
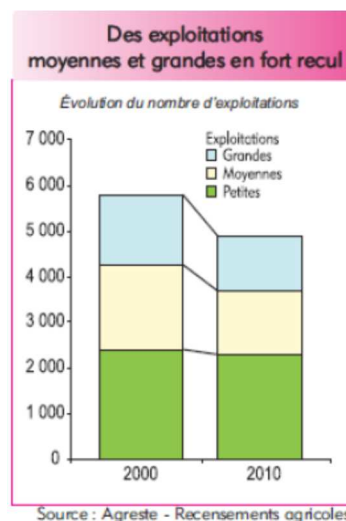


Figure 2: La dimension économique des exploitation e 2013/ Source : Agreste

2 300 exploitations ont un potentiel de production inférieur à 25 000 €. Ces petites exploitations sont presque aussi nombreuses qu'en 2000 (- 5%). Au niveau national comme régional, ce sont pourtant celles qui ont le plus reculé en dix ans. Leur caractère plus diversifié dans les Bouches-du-Rhône leur a vraisemblablement permis de s'adapter plus facilement aux différentes crises qui ont impacté la région. Ces petites exploitations représentent 47 % des exploitations en 2010, occupent 13% de la superficie agricole utilisée et contribuent pour 4 % à la production agricole potentielle départementale.

2 600 exploitations ont un potentiel de production supérieur à 25 000 € et constituent les moyennes et grandes exploitations. Ces exploitations peuvent compter en moyenne 31 ha de blé dur, ou 19 ha de vigne de qualité, ou 12 ha de vergers, ou encore 1,6 ha de légumes sous serre. Elles représentent 53 % de l'ensemble des exploitations, occupent 87 % de la superficie agricole et contribuent à 96 % de la production agricole potentielle départementale.

Parmi ces exploitations, 1 200 ont un potentiel de production supérieur à 100 000 €. Ces exploitations peuvent compter en moyenne 33 ha de blé dur, ou 30 ha de vignes de qualité, ou 19 ha de vergers, ou encore 2,6 ha de légumes sous serre. Le nombre de ces grandes exploitations se réduit fortement en dix ans (- 22 %). Cette diminution, marquée dans les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, reflète les difficultés d'adaptation aux récentes crises viticoles, fruitières ou maraîchères de ces exploitations très spécialisées.



Presque les trois quarts des exploitations du département sont gérées par des exploitants individuels. Ce statut reste très majoritaire mais se réduit au profit des formes sociétaires et particulièrement des EARL (14,4%).

Tableau 1 : Le statut des exploitations en 2013 / Source : Agreste

Le statut des exploitations en 2013							
Proportion d'exploitations (%)	Alpes Hte-Pce	Htes Alpes	Alpes Marit.	BdR	Var	Vaucluse	PACA
Forme individuelle	74,0	73,7	88,0	73,9	87,7	64,5	<b>75,6</b>
GAEC	10,1	14,4	2,3	1,5	0,6	3,9	<b>4,1</b>
EARL	6,6	4,3	3,8	14,4	5,0	20,9	<b>11,4</b>
Autres formes sociétaires	9,3	7,6	5,9	10,2	6,7	10,7	<b>8,9</b>
	100	100	100	100	100	100	100

Source : Agreste - ESEA 2013

### Érosion du verger départemental, extension de la superficie toujours en herbe.

Les prairies, cultures fourragères et superficies toujours en herbe (STH) occupent la moitié de la superficie agricole des exploitations du département (43 % en 2000). Ce sont les prairies productives, mais surtout temporaires et artificielles qui se développent le plus, alors que les surfaces non productives, bien que majoritaires, sont en recul. Les prairies productives couvrent près de 18 600 hectares en 2010, soit un quart de la superficie toujours en herbe. D'autres cultures de faible importance s'étendent depuis 2000 : les fleurs, plantes ornementales et les plantes à parfum (0,2 % de la SAU).

En dehors de ces cultures, toutes les autres surfaces sont en recul, principalement les vergers (- 20 %) et le maraîchage (- 15 %), pourtant orientations phares du département.

### Diversification des productions départementales

Au sein des moyennes et grandes exploitations, qui jouent un rôle essentiel dans la production agricole potentielle départementale, l'orientation technicoéconomique dominante du département reste le maraîchage, qui concerne 26 % des exploitations. C'est la même proportion qu'il y a dix ans, le nombre d'exploitations dans cette orientation ayant diminué au même rythme que l'ensemble des exploitations moyennes et grandes. Les cultures permanentes (arboriculture,

oléiculture) arrivent en seconde position, cette orientation étant marquée par un net recul (- 35 % en dix ans), observable uniquement sur les moyennes et grandes exploitations. Ces deux orientations dominantes sont parmi celles qui accusent le plus de disparitions d'exploitations, illustrant bien les difficultés économiques qu'ont traversé ces secteurs. Concernant la viticulture, la baisse du nombre d'exploitations viticoles a été moins forte que l'ensemble des exploitations.

Parmi les autres orientations, le poids des grandes cultures progresse. Le nombre d'exploitations dans cette orientation se réduit très peu et elle concerne aujourd'hui 13 % des exploitations du département. L'orientation ovins et caprins gagne également du terrain, justifiant l'étendue des prairies et fourrages sur le territoire agricole. Enfin, le nombre d'exploitations moyennes et grandes spécialisées en horticulture accuse une très forte baisse.

Cette orientation se poursuit dans les années qui suivent avec une majorité de « maraîchage, horticulture » et d'arboriculture.

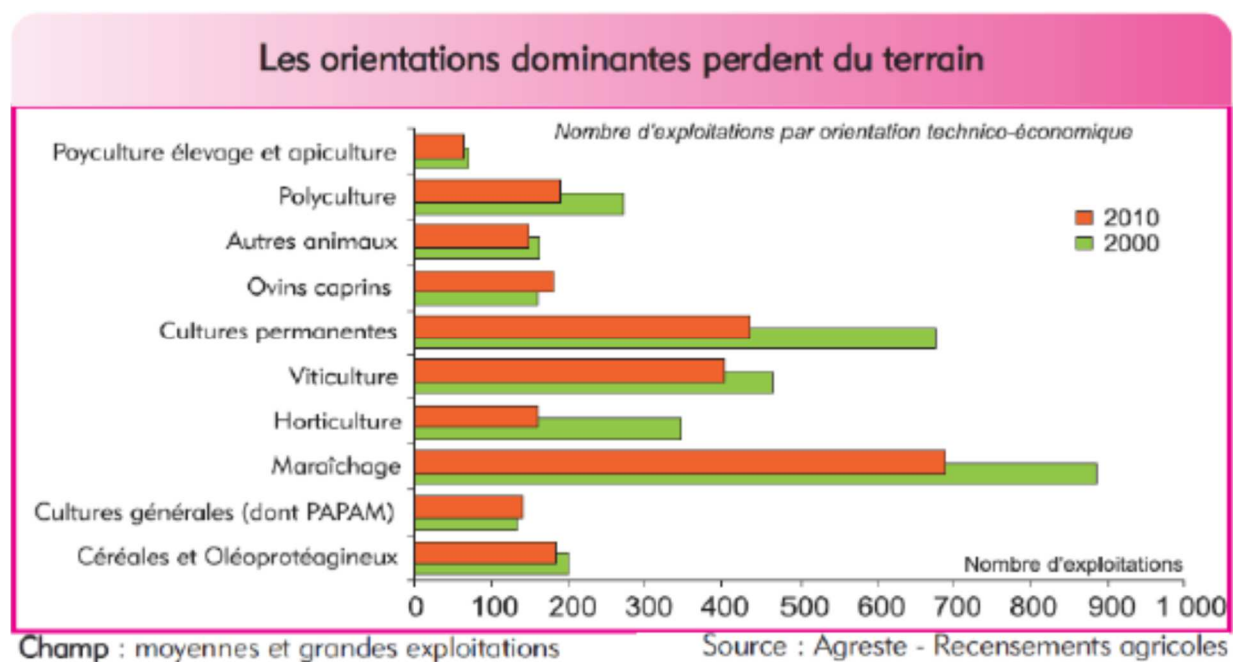
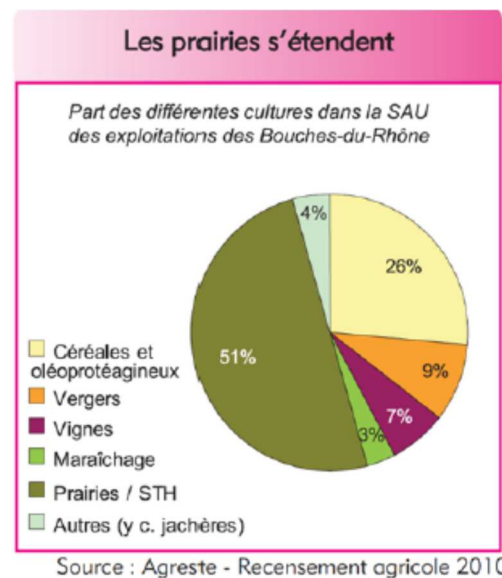


Figure 3 : Représentation graphique des orientations dominantes du territoire / Source : Agreste

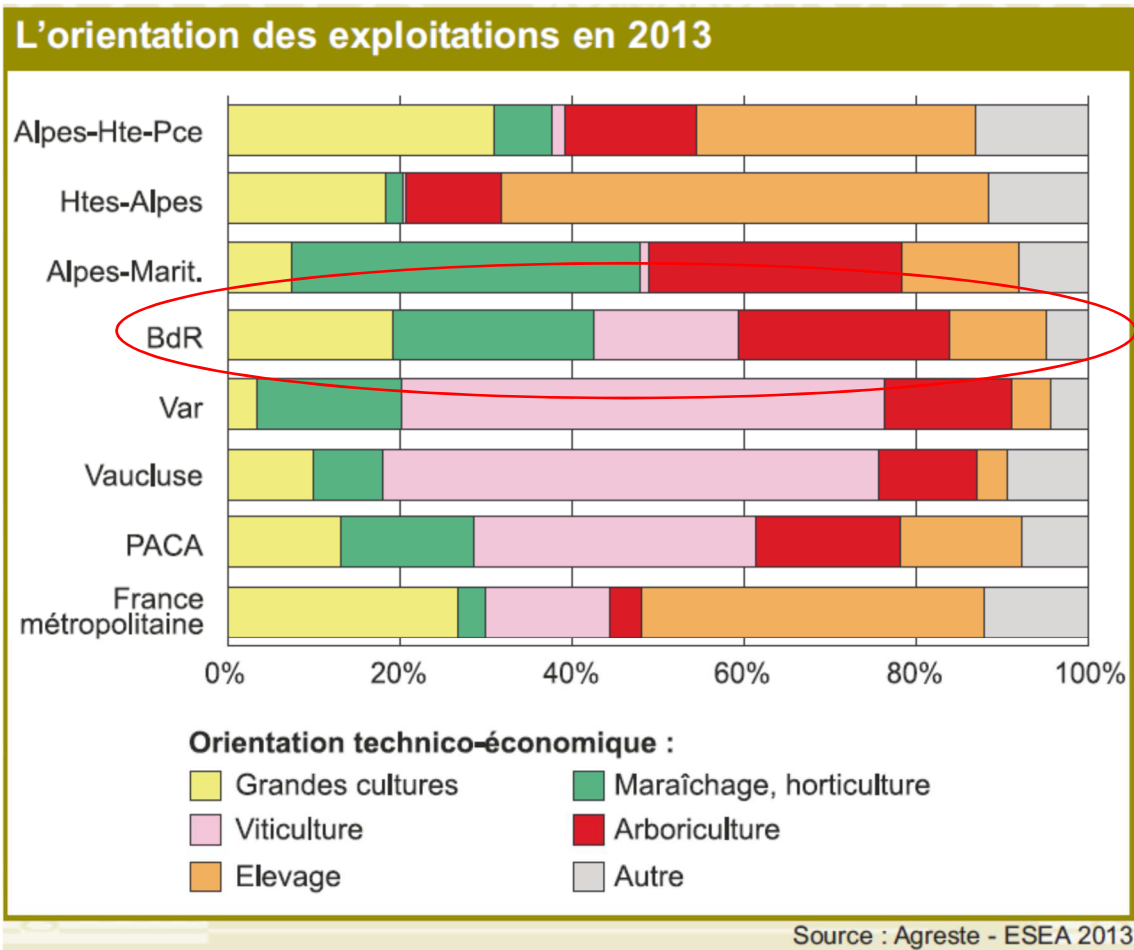


Figure 4: L'orientation des exploitations en 2013 / Source : Agreste

#### Le recul du maraîchage touche également les serres et abris hauts

Alors que la superficie en légumes sous serre avait progressé de 7 % entre 1988 et 2000, elle perd 13 % sur les dix dernières années. En 2010, le département totalise 1 390 ha de serres, réparties sur 910 exploitations. Le nombre de celles-ci s'est réduit d'un quart depuis 2000.

Le légume principalement cultivé sous serre est la laitue, avec 1 720 ha de superficie développée en 2010, contre 1 200 ha en 2000 (+ 43 %). La tomate arrive en seconde position, avec 390 ha de superficie développée, en baisse de 28 % depuis 2000. Sur cette surface, la tomate grappe est pourtant en augmentation (+ 55 %) au détriment de la tomate en vrac et couvre 150 ha aujourd'hui. La superficie occupée par le melon est également en régression (- 24 %) et se situe à 200 ha. L'un des plus forts reculs concerne la courgette, qui perd 43 % de ses surfaces pour atteindre les 150 ha. L'aubergine au contraire, s'étend sur les dix dernières années (+ 20 %) et couvre près de 100 ha sous serre.

Si ces superficies sont modestes au regard de la surface agricole départementale, il est important de souligner que les rendements sous serre sont deux à six fois plus élevés qu'en plein air.

## ***2. L'agriculture sur la commune de Châteaurenard***

Selon le plan local d'urbanisme, l'activité agricole de la commune de Châteaurenard est présentée de la façon suivante.

### **L'agriculture représente un secteur important de l'économie communale**

La commune de Châteaurenard s'étend sur 34 950 000 m<sup>2</sup> (3 495ha). La surface agricole de la commune représente un peu plus de 40% de cette surface selon les chiffres de l'Agreste de 2010, soit 1 410ha.

#### *Une capacité significative*

Différents facteurs naturels favorables (topographie, pédologie, hydrographie...) ont permis depuis plusieurs siècles le développement d'une activité agricole importante sur la commune. Aujourd'hui, son paysage est marqué par des aménagements de toutes sortes mis en place pour répondre au mieux à la demande des activités agricoles (canaux d'irrigation, haies brise-vent, serres, habitations au centre des exploitations...).

#### *Un secteur appuyé par des équipements conséquents*

En parallèle de ce paysage agricole fortement marqué, la commune a développé des structures permettant d'assurer la bonne distribution des produits agricoles. Parmi ces dernières, Châteaurenard possède l'un des plus importants MIN (Marché d'Intérêt National) de France qui détermine les prix des fruits et légumes pour l'ensemble de la France mais qui sert également de référence pour d'autres pays européens. Cette activité de négoce représente la récolte de plus de 150 communes de la vallée de la Durance et du Rhône et s'étend sur plus de 8 hectares. Elle gère entre 150 000 et 300 000 tonnes de fruits et légumes par an.

#### *De nombreuses entreprises liées aux activités agricoles de la commune*

La diversification de l'économie locale est un élément clé pour la continuité du développement économique et du soutien aux porteurs de projets sur la commune. Pour le bon développement de Châteaurenard, un maintien de l'activité agricole est un facteur essentiel car beaucoup d'entreprise

diverses sont liées directement ou indirectement aux activités agricoles (entreprises de négoce, de transport, de conditionnement des fruits et légumes...).

## Une restructuration agricole depuis les 20 dernières années

### Une baisse significative de l'activité agricole

La commune de Châteaurenard n'a pas connu de regroupement ou de fusion d'exploitations, cependant, il y a eu une réduction globale du nombre d'exploitations présentes sur la zone. Une chute de plus de 45% est notable entre l'année 1988 et 2010. Cette diminution a eu un impact direct sur l'emploi du secteur agricole. En effet, bien que les activités agricoles majoritairement développées sur la commune soient l'arboriculture et le maraichage, activités qui nécessitent une main d'œuvre conséquente, une baisse de plus de 50% des unités de travail annuelles est remarquable entre l'année 1988 et 2010.

Tableau 2: Evolution de la taille des exploitations / Source : PLU Rapport de présentation commune de Châteaurenard.

### Evolution de la taille des exploitations agricoles sur 30 ans

	1970	1979	1988	1994	2000*
Moins de 5 ha	602	353	254	174	157
5 à moins de 10 ha	99	103	89	45	54
10 à moins de 20 ha	21	36	39	16	39
20 à moins de 35 ha	(S)	(S)	(S)	2	6
35 à moins de 50 ha	(S)	(S)	(S)	2	6
50 ha et plus	1	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>723</b>	<b>492</b>	<b>382</b>	<b>237</b>	<b>257</b>

Source : RGA 1994 et statistiques MSA 1994  
Source : Etude BEAUR 2001

Tableau 3 : Production des exploitation / Source : PLU Rapport de présentation commune de Châteaurenard.

### Production des exploitations agricoles de Châteaurenard en 1994

	Superficie en ha	Part en %
<b>Arboriculture</b>	1077	30,8%
<b>Légumes</b>	965	27,6%
<b>Vignes</b>	81	2,3%
<b>Friches</b>	336	9,6%
<b>Autre production</b>	164	4,7%
<b>Urbain, voirie, ...</b>	872	24,9%

### Un territoire impacté par la déprise agricole

La déprise agricole est un des sujets au centre des préoccupations du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Le paysage de Châteaurenard est, en parti, dépendant de l'activité agricole qui le façonne. Or, depuis ces dernières années la superficie agricole utilisée a connu une baisse d'environ 70% passant de 2 066 ha en 1988 à 1 413 ha en 2010 (Agreste). De ce fait, le PLU rappelle qu'il est essentiel de trouver des solutions en cessant l'urbanisation diffuse qui fragilise le potentiel et la rationalité des exploitations.



## Localisation des activités

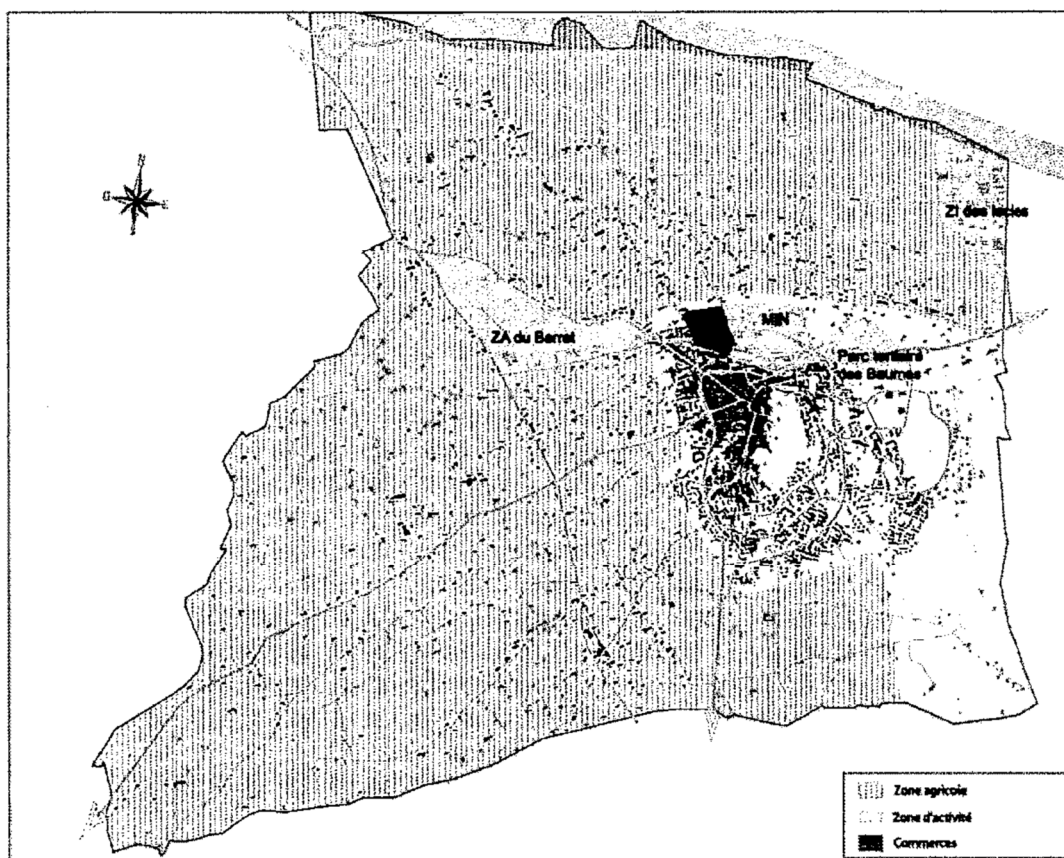


Figure 5: carte de la commune représentant la prédominance de la zone agricole/ Source : PLU Rapport de présentation commune de Châteaurenard.

### *Des difficultés foncières importantes*

De nombreux facteurs divers et variés représentent des contraintes foncières au développement des activités agricoles : morcellement des terres, présence de cultures pérennes, la dissémination des habitations, serres et bâtiments agricoles sur l'ensemble du territoire, contraintes de réseaux, la petite surface des exploitations... De plus, des enquêtes ont permis de déceler d'autres obstacles, telles que les contraintes liées aux baux ruraux et aux prix bas des terres agricoles qui dissuadent nombreux propriétaires fonciers. Tous ces facteurs représentent une véritable entrave à l'amélioration de la situation à court terme.

Les conséquences directes de la politique foncière est l'augmentation considérable de terrains en friche de ces dernières années (+45% entre 1988 et 2000). Il est donc essentiel de préserver la vocation agricole, de lutter contre le développement des friches et d'améliorer les structures d'exploitation.

## **Les orientations pour la redynamisation**

Le développement d'acteurs privés gérant des plateformes de logistique à travers l'Europe est un réel souci quant à l'avenir du MIN de la commune qui perd peu à peu du tonnage au profit de ces nouvelles institutions. Pour répondre à cela, un projet est actuellement en cours. Ce projet repose sur le développement d'un pôle multimodal de commerce agricole et agro-alimentaire axé « fruits et légumes » nommé pôle du réseau Orius. Il est porté par un syndicat mixte avec l'aide des chambres de commerce et d'industrie du secteur. Cette initiative semble un bon projet pour permettre l'association de communes pour une meilleure position sur le marché européen et une relance des activités agro-alimentaires notamment dans le secteur Nord Alpilles.

Malgré une perte de vitesse significative de l'activité agricole sur le territoire depuis plusieurs dizaines d'années, cette activité reste un pôle de développement économique nécessaire pour la commune. Effectivement, plus de 15% des emplois existants sur la commune sont directement liés aux exploitations agricoles sans compter le nombre important d'emplois induits par ce secteur. Au vu de la forte identité et potentialité agricole du territoire, la commune doit favoriser le développement des terres exploitables et soutenir le revenu des agriculteurs par différents moyens tels que la diversification.

**Ainsi, le PLU devra mettre un terme au mitage qui fragilise le potentiel et la rationalité des exploitations et permettre aux agriculteurs de construire ou de réhabiliter des bâtiments leurs permettant de diversifier leurs revenus.**

## **Développer l'urbanisme sans impacter les espaces agricoles**

Il est clairement évoqué dans le PLU qu'il est important de considérer la préservation des terres agricoles dans la gestion et le développement urbain et rural. Les zones agricoles sont ainsi des zones protégées. Suite aux profondes mutations connues par le monde agricole ces dernières années, il est inscrit sur le PLU, l'énonciation de consignes strictes qui stipulent que le monde agricole bénéficiera d'un outil règlementaire facilitant l'activité agricole et garantissant ses chances de pérennité.

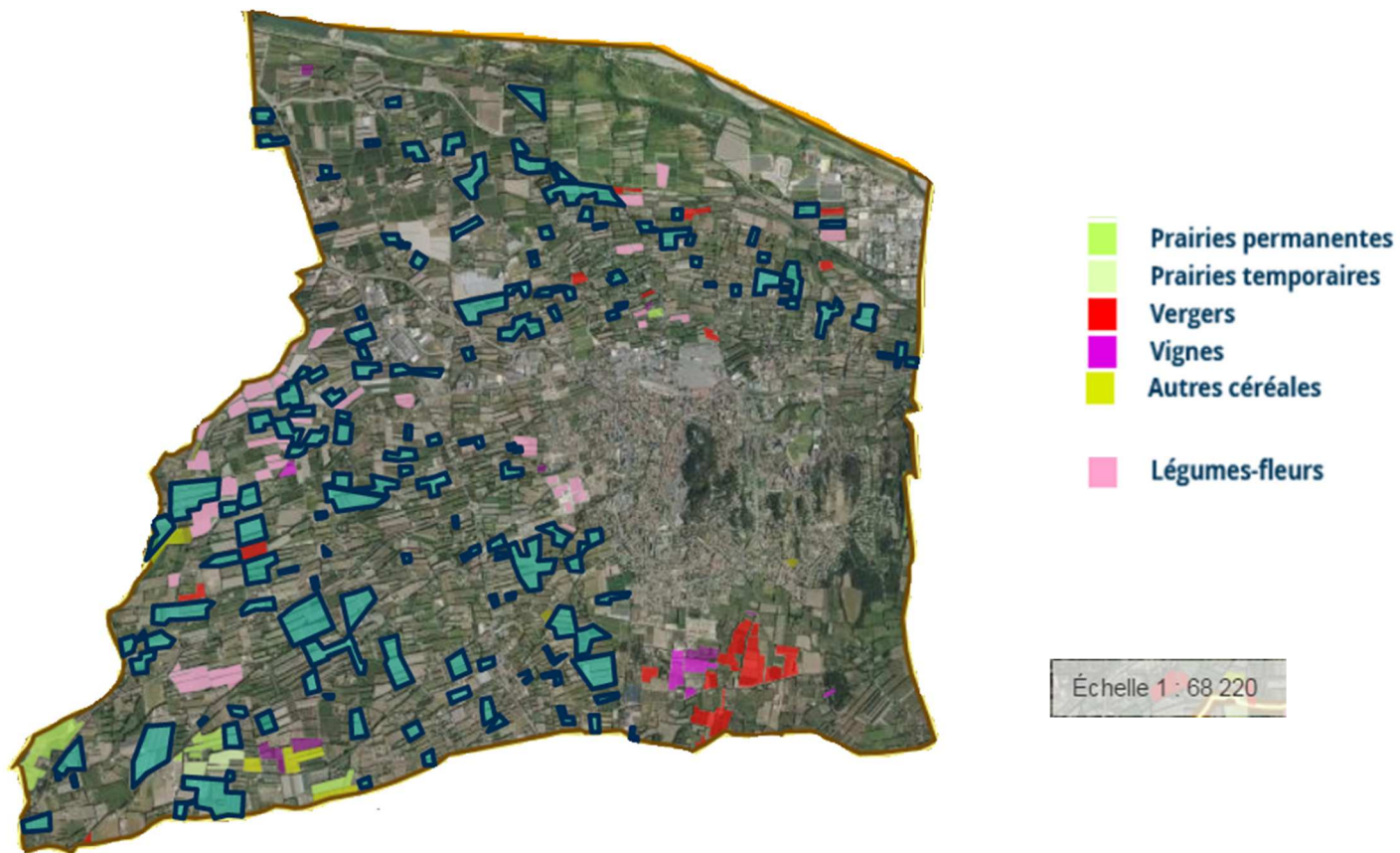


Figure 6: Découpage de la commune de Châteaurenard avec les activités agricoles et les serres /Source : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

## *Table des figures*

Figure 1: La superficie agricole utilisé par canton/ Source: Agreste .....	2
Figure 2: La dimension économique des exploitation e 2013/ Source : Agreste.....	3
Figure 3 : Représentation graphique des orientations dominantes du territoires / Source : Agreste ...	5
Figure 4: L'orientation des exploitations en 2013 / Source : Agreste .....	6
Figure 5: carte de la commune représentant la prédominance de la zone agricole/ Source : PLU Rapport de présentation commune de Châteaurenard.....	9
Figure 6: Découpage de la commune de Châteaurenard avec les activités agricoles et les serres /Source : <a href="http://www.geoportail.gouv.fr">www.geoportail.gouv.fr</a> .....	11

## *Table des tableaux*

Tableau 1 : Le statut des exploitations en 2013 / Source : Agreste .....	4
Tableau 2: Evolution de la taille des exploitations / Source : PLU Rapport de présentation commune de Châteaurenard.....	8
Tableau 3 : Production des exploitation / Source : PLU Rapport de présentation commune de Châteaurenard.....	8